

obtenu de cette Régence ce qu'elle pouvoit en attendre. On va le voir par la relation suivante écrite de *Toulon*, dans laquelle cependant il n'est fait nulle mention du renégat de la *Ciotat*.

« La Tartane l'*Emmanuel*, qui étoit partie de *Toulon* avec deux Frégates qui mirent à la voile le 28. Avril, sous les ordres de Mr. du Reveft, Major de la Marine, est de retour depuis Mardi; elle avoit fait route pendant quelque-tems avec ces deux Frégates & une Tartane, qui étoit partie le même jour de ce Port; mais le mauvais tems l'empêcha de suivre les Frégates: & comme Mr. du Reveft avoit informé Mr. Calas, Pilote du Roi, qui la commandoit, qu'il iroit à *Tripoli*, Mr. Calas profita d'un bon vent qui s'éleva après qu'il eut été séparé des Frégates, & alla mouïller devant cette Ville, où il arriva le 6. Mai. L'autre Tartane y parut le 9. & les Frégates le 10. Ces deux derniers Bâtimens furent d'abord salués par vingt-huit coups du canon de la Place, & Mr. du Reveft fit rendre ce salut coup pour coup. Pendant la nuit du 11. au 12. tous les Navires François qui étoient mouïllés au-delà des écueils, vinrent se placer auprès des Frégates. Cette manœuvre, qui fit connoître aux Tripolitains quel étoit le dessein du Commandant François, les mit en consternation; ils commencerent par envoyer les présens ordinaires, & les continuerent pendant trois jours. Durant ce tems-là & les jours suivans, on en vint aux négociations. Le Chancelier du Consulat de cette Echelle, qui étoit venu plusieurs fois à bord, pour s'aboucher avec Mr. du Reveft, revint le 17 pour la dernière fois; & la réponse qu'il apporta de la part du Bey,